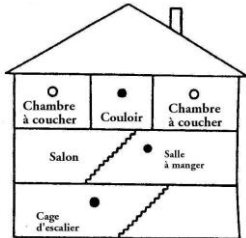


Maison typique à plusieurs étages



DETECTEURS DE FUMÉES (PROTECTION – DETECTION – SECURITE)



MH14

- Conforme à la norme EN-14 604
- Conformité CE
- Installation facile au plafond
- Cellule opto-électronique
- Appareil autonome sur pile 9V
- Signal d'alerte de forte puissance (85db)
- Indication du remplacement de la pile par signal sonore
- Bouton test de fonction selon norme BS 5446 T1
- Appareil garanti 5 ans.
- Homologué VDS et TUV-GS
- Dimension : Ø : 105mm . haut 35mm
- Poids : 140gr (pile incluse)

PROTEGEZ-VOUS !

Personne n'est à l'abri d'un incendie.

La proposition de loi d'installation de détecteur de fumée dans les habitations a été validée au sénat en date du 25 Février 2010.

250.000 incendies domestiques ont lieu chaque année en France, provoquant 10.000 victimes dont 800 décès.

La toxicité des fumées est responsable de 80% des décès lors d'un incendie domestique. 70% des décès surviennent la nuit.

La simple installation de détecteurs de fumée permet de réduire par 10 le risque mortel.

Les détecteurs de fumée sont donc des éléments indispensables pour la protection humaine et la prévention de la sécurité.

Livré avec :

- 1 Détecteur MH14
- 1 Pile 9 V – 6F22
- 1 jeu de vis de fixation
- 1 Manuel d'instruction

Notre distributeur :